

Complémentaire Santé du CEA

Commission
Mutuelle
Bernard Verrey

**Malakoff Humanis
Mutuelle**



Assemblée Annuelle Sections 2026

Composition et action de la commission mutuelle ARCEA

En 2025

Composition commission mutuelle ARCEA fin 2025	
Jacques PENNEROUX	Pdt d'honneur ARCEA
Michel BOURRIEAU	ARCEA Le Ripault
Bruno DUPARAY	ARCEA Valduc
Gérard DURIEUX (CGS)	ARCEA Paris Saclay FAR
Martial FABRE	ARCEA Paris Saclay FAR
Gérald IMBARD (CGS)	ARCEA Marcoule
Denis LIMOUZIN	ARCEA CESTA
Thierry MASSARD	ARCEA CESTA
Jean-Paul SANTOIRE	ARCEA DAM IdF
Bernard VERREY	ARCEA Valduc

- 6 réunions de la commission (en visio-conférence)
- Participation des 4 délégués ARCEA élus aux 2 premières AG MHM
- Participation des 2 membres ARCEA de la CGS aux 2 réunions
- 4 courriers ARCEA à la DRHRS (+ 1 à l'AGA)
- 2 rencontres ARCEA-DRHRS (janvier et octobre)
- Informations diffusées aux adhérents (mail, revue)

NB1 : Suite aux élections 2024 : *Délégués* *Suppléants*

NB2: Le Pdt et le Vice-Pdt de l'ARCEA sont systématiquement informés et invités aux réunions de la CM

Contexte Santé en France

- **La santé en France représente 12,3 % du PIB (soit environ 400 milliards d'euros)**
 - **moyenne OCDE : 9,5%**
 - **PIB France ± 3000 G€**

- **Depuis 2017, 10 ministres de la santé**

- **LFSS 2026 (voté en décembre 2025) : prélèvement exceptionnel de 2,05% sur les cotisations perçues pour les complémentaires de santé. Le gouvernement a demandé aux complémentaires de santé de ne pas répercuter ce prélèvement exceptionnel à leurs adhérents :**
 - 1 G€ pour l'ensemble des organismes
 - Décidée mi-décembre 2025 quand les organismes évaluent à mi-année du montant des cotisations!
 - Ces "incertitudes" imposent une gestion prudente des organismes

Mutuelle MHM : Malakoff Humanis Mutuelle

- **La mutuelle MHM (Malakoff Humanis Mutuelle) :**
 - **500 000 adhérents pour 830 000 personnes protégées**
 - **694 M€ de CA et 1 G€ de fonds propres**
 - **Taux de redistribution moyen (Remboursements/Cotisations) : 83% (près de 95% pour le contrat de groupe CEA)**
 - **Régie par le code de la mutualité :**
 - Pas de sélection des risques
 - Pas de rétribution d'actionnaires
 - Pas de condition d'âge

- **LE CEA est un des "clients" de MHM qui comporte des contrats de groupe (CEA, RATP, STELLANTIS, France Travail...) et des contrats individuels**

- **Pour info, le pôle mutualiste MALAKOFF HUMANIS comporte 4 mutuelles dont MHM et radiance mutuelle.**

Mutuelle MHM CEA – contrat actuel 2022-2026

- **A la demande de l'ARCEA, la gestion prudente de MHM a conduit à un moratoire sur les cotisations en 2025 (pas de prélèvement en décembre pour les retraités, hors options individuelles)**
- **L'actuel contrat groupe CEA intègre les retraités qui en font la demande.**
- **Les cotisations 2026 ne sont pas augmentées par rapport à 2025, mais une réévaluation en cours d'année est a priori possible (*En principe, le gouvernement a demandé aux organismes complémentaires de santé de ne pas répercuter cette taxe supplémentaire à leurs adhérents...*)**
- **Participation du CEA passant de 22 € à 24 € par mois en 2026**
- **Pas de conditions d'âge**
- **Beaucoup d'informations utiles sur le site de la MHM**

Mutuelle complémentaire Santé CEA – catégorie de retraités

Nombre et répartition des assurés selon le régime : « CONFORT » et « ESSENTIEL »

	Cotisants	Conjoints ayants droits	Enfants ayants droits	Total
Régime CONFORT	9 409	2 386	272	12 067
Régime ESSENTIEL	1 411	220	58	1 689
Global	10 820	2 606	330	13 756

OBSERVATIONS :

- **87% des retraités CEA cotisants sont au régime « CONFORT » (baisse de 3% en 1 an)**
- **80% de conjoints sont exonérés de cotisation stable en « CONFORT ».**
- **Diminution de l'effectif global assuré au contrat-retraités entre 2024 et 2025 (-2%)**

Mutuelle Complémentaire Santé du CEA Tarifs 2026

Catégorie C1 Actifs		Catégorie C2 Retraités			Catégorie C2 Conjoints de retraités		Catégorie C2 Conjoints survivants	
Cotisations	Quote-part	Régime	Cotisation	Vous paierez (-24€/mois)	Cotisation Revenus<seuil	Cotisation Revenus>seuil	Cotisation Revenus<seuil	Cotisation Revenus>seuil
1 170 €/an 97,50€/mois (inchangé)	246 €/an 20,50€/mois (inchangé)	Confort	2 322€ 193,50€/m (inchangé)	2 058€ 169,50€/m (-1,2%)	0€ 0€/mois (inchangé)	2 196€ 183€/mois (inchangé)	2 058€ 169,50€/m (-1,2%)	2 322€ 193,50€/mois (inchangé)
			Essentiel	1 194€ 99,50€/m (inchangé)	930€ 75,50€/m (-2,6%)	0€ 0€/mois (inchangé)	1 164 € 97€/mois (inchangé)	930€ 75,50€/m (-2,6%)

Options surcomplémentaires individuelles <i>(non applicables au régime « Essentiel »)</i>	Augm. retraités 2025 → 2026	Actifs et moins de 60 ans	Retraités et plus de 60 ans	Enfants
Option 1	Inchangé	132€ 11€/mois	192€ 16€/mois	84€ 7€/mois
Option 2	Inchangé	240€ 20€/mois	360€ 30€/mois	144€ 12€/mois
Option 3	Inchangé	576€ 48€/mois	774€ 64,50€/mois	324€ 27€/mois

* Participation CEA à la couverture santé des retraités affiliés au contrat collectif du CEA : **24€/mois en 2026**

MHM CEA – Essentiel des infos 2025-2026

Concernant le futur contrat santé (5 ans) 1^{er} janvier 2027-31 décembre 2031

Appel d'offre courant 2026 auprès des organismes complémentaires de santé (mutuelles, assurances, ...).

Négociations entre les organisations syndicales représentatives (actifs) et la direction du CEA (DRHRS) ont lieu au cours de l'année 2026, en vue d'un accord pour définir le cahier des charges de l'appel d'offre (nature des prestations).

L'ARCEA, au travers de sa « commission mutuelle », apporte l'éclairage sur les « besoins des retraités » auprès des organisations syndicales et a régulièrement des contacts avec DRHRS pour présenter ses propositions.

MHM CEA – futur contrat 2027-2031

Le futur contrat groupe CEA intègrera les retraités *qui souhaitent y adhérer* !

MHM sera consulté, au même titre que d'autres structures (mutualistes, assurances, ...)

L'ARCEA, principal représentant des retraités du CEA, apporte l'éclairage aux négociateurs du "besoin", des souhaits ou des axes d'améliorations potentiels des retraités :

- **Maintien de la participation du CEA à hauteur de 0,25% de la masse salariale (montant de facto variable)**
- **Simplification de la structure de cotisation (retraité CEA, conjoint non CEA, veufs/veuves de retraités CEA). Cotisation minorée pour les couples d'assurés**
- **Revue des conditions d'exonération sur la base du revenu fiscal de référence**

Numéros de téléphone utiles



09 69 39 99 38 pour les renseignements relatifs à la gestion et au suivi des contrats (garanties, remboursements, ...)



01 58 82 62 06 pour être mis en relation avec un conseiller commercial en cas de demande de nouvelle affiliation au contrat santé CEA (conjoint, par exemple)



39 96 pour toute demande relative à l'accompagnement social mis en place par Malakoff Humanis (cancer, aidants, situation de handicap, fragilité budgétaire, décès d'un proche, ...)



08 09 80 20 20 en cas de « réclamation »

Réduire le reste à charge : privilégier les réseaux de soins

RÉSEAUX DE SOINS DE KALIXIA



Kalivia optique

+ de 5 100 opticiens
(versus 2 500 Itelis)

**Soit 40% des professionnels en
exercice**



Kalivia Audio

+ de 3 400 Centres d'Audio
(versus 1 000 Itelis)

Soit 80% des centres en France



Kalivia Dentaire

3 200 Chirurgiens dentistes



Kalixia Ostéo

400 Ostéopathes